**Entête de l’école**

Autorisation parentale de prises de vues d’un mineur

et d’utilisation des images le représentant.

**Le nom du projet**

Pour mener à bien ce projet, votre autorisation est nécessaire pour permettre

**la diffusion, l’exposition et l’impression** des images de votre enfant et celles des autres élèves sur lesquelles figurerait votre enfant.

**Détailler ici, si nécessaire, les supports, par exemple une exposition, une diffusion sur le site internet de l’ établissement, la réalisation d’un livret diffusé aux élèves participants, réalisation d’un film, d’éventuels reportages des médias locaux, la participation à un concours national…**

Dans le cadre du respect de la vie privée, nous veillerons à ce que ces images soient seulement associées au prénom de votre enfant (pas de nom de famille, d’adresse ou de numéro de téléphone). Aucune image réalisée ne sera susceptible de porter atteinte à la dignité de votre enfant.

Nous, soussignés .................................................................................................................................................,

parents (ou tuteur ou représentant légal) de l’élève. .........................................................................,

autorisons :

•notre enfant à participer à ce projet sur la photographie,

•la communication au public des photographies ou vidéos réalisées par notre enfant lors de ce projet, en tant qu’auteur ou en qualité de sujet de ces images.

Cette autorisation, sans contrepartie financière, est accordée pour une durée limitée à :

**Il faut préciser la durée qui peut être de quelques années ou correspondre à la durée de la scolarité de l’enfant dans l’établissement.**

Signatures des parents :

**La signature des deux parents est importante (en cas de conflit ignoré au sujet de l’autorité parentale).**

PS : Si vous voulez des précisions, n’hésitez pas à vous adresser à..............., responsable de ce projet.

Les parties en gras sont à modifier ou à supprimer en fonction de la nature du projet